

Saint Martin le Vinoux

#Naturellement Chartreuse

j'ai une
Idée
pour
ma ville

#1
ÉDITION

Budget
PARTICIPATIF



29 septembre

Le Maire, Sylvain Laval, Virginie Lopez, 1^{ère} adjointe à l'Environnement, au Cadre de vie et à l'Aménagement, Christian Rey, conseiller municipal et Marc Dozier, conseiller municipal, délégué à l'attractivité du territoire ont vérifié l'état de l'accès au Néron sur la commune suite aux éboulements du mois de septembre.

1^{er} octobre

Début du Voyage lecture pour les enfants des différentes écoles de la commune. Les bibliothécaires, en tant que « passeuses de livres » choisissent 12 livres par niveau (petite et moyenne section de maternelle, moyenne et grande section de maternelle, CP, CE, CM) autour d'un même thème (cette année, « Le Voyage ») et les proposent aux enfants et aux enseignants.

3 octobre

Le Maire, Sylvain Laval et Anahide Mardirossian, adjointe au Développement économique, à l'Emploi et à l'Insertion professionnelle, ont visité l'entreprise Econocom dans le Parc d'Oxford. Econocom conçoit, finance et accompagne la transformation digitale des entreprises en France et à l'international. Elle abrite 400 salariés sur le site : environ 340 salariés sur place font de l'helpdesk depuis leur centre d'assistance, tandis qu'environ 60 salariés sont sur de l'activité de production (réseaux, infrastructures...).

5 octobre

C'est reparti pour un tour ! Les ateliers de la Récré'active ont démarré fin septembre. La Ville propose aux enfants diverses activités : danse, sport, éveil musical, atelier nature, théâtre, atelier autour des livres... Pensez à inscrire vos enfants auprès du service Education Jeunesse.

7 octobre

Les messagers du tri de la Métropole ont animé sur le point de vente de Village un stand visant à sensibiliser aux déchets et au tri en famille, à l'occasion des semaines du développement durable et de la transition alimentaire.

8 octobre

Les enfants du multiaccueil, accompagnés par Nawel Beghidja, conseillère municipale déléguée à la petite enfance et Frédéric Calvo, adjoint aux Solidarités, à l'Action sociale et à l'Accessibilité, ont visité le marché de l'Horloge dans le cadre de la semaine du Goût. Ils sont allés à la découverte de couleurs, de senteurs présentes sur les étals et ont même dégusté des brioches et des fruits proposés par les commerçants !

9 octobre

La Ligue d'Impro 38 a repris sa série de tournois de nano-matches d'improvisation à la Maison des Moais. Ne manquez pas la suite du championnat les 6 et 20 novembre.



3 OCT.



9 OCT.

© photo Yanice Zekoun



7 OCT.



1^{er} OCT.



8 OCT.



5 OCT.



29 SEPT.

9 octobre

• Anahide Mardirossian et Sylvain Laval étaient présents aux côtés de la communauté arménienne rassemblés devant la stèle Khatchar à Grenoble pour apporter leur soutien aux arméniens de l'Artsakh.

13 octobre

• Les enfants du relais assistantes maternelles ont profité d'une activité « découverte de la nature » pour développer leur éveil à partir d'activités adaptées à leur âge, avec Julia, animatrice Espace Naturel Sensible du département.

14 octobre

• Le Maire et l'adjointe au Développement économique, à l'Emploi et à l'Insertion professionnelle ont été reçus par Monsieur Gilles Kraan, directeur de l'entreprise Gimar Montaz Mautino. GMM fabrique et entretient des remontées mécaniques depuis plus de 60 ans. Elle emploie une équipe de 28 personnes sur le site de Saint-Martin-le-Vinoux.

• Le service jeunesse propose aux jeunes de 10 à 15 ans des cours de danse le mercredi de 13h15 à 14 h 45 au gymnase Pierre Mendès-France. Une professeure de danse propose des apprentissages et des chorégraphies de modern-jazz. Contact : service Education Jeunesse au 04 76 85 14 50.

15 octobre

• Morgan Bouchet, adjoint aux Sports, aux Loisirs et à l'Animation, Marie-Anne Lenoble, conseillère municipale, déléguée aux affaires scolaires et périscolaires des collégiens, David Martorana, conseiller municipal, délégué aux équipements et à la pratique sportive ont visité le site de la piscine intercommunale du Néron sous la direction de Julien Mingui, architecte du projet et Alice Gouabin, directrice du futur établissement. Plus d'informations dans le numéro de décembre.

17 et jeudi 22 octobre

• La Fête du cinéma d'animation a réuni jeunes et moins jeunes à la Maison des Moais autour de la projection de court-métrages. 45 personnes étaient présentes lors de la première projection, 58 à la deuxième, dans le respect des mesures sanitaires.

19 octobre

• Le Maire, Virignie Lopez et Christian Rey ont arpenté le Néron avec l'Office National des Forêts pour examiner un projet de nouvelle piste forestière.

21 octobre

• Dans le cadre de Festiv'arts, deux spectacles étaient proposés aux enfants à la Maison des Moais. Ils ont d'abord suivi un conte musical avec la compagnie du Bourdon avant de suivre le spectacle de clowns de la compagnie Magik Fabrik.

Vacances de Toussaint : 19 au 30 octobre

• L'accueil de loisirs « Les Eclats de rire » a fait le plein pour les vacances d'automne. Pour leur première sortie, les enfants ont pu aller au zoo de Saint-Martin-la Plaine, où ils ont eu la chance, entre autres, de voir des gorilles, des serpents, des loups, des tigres ou encore des lions. La sortie a été appréciée par tous, petits et grands.





ÇA SE PASSE À LA MAISON DES MOAÏS !



Cinéma de montagne

Samedi 14 novembre • 16 h

Dès 6 ans • 1h20

Dans le cadre du mois du documentaire, découvrez « le Temps d'une Vie », film d'Anne, Erik et Véronique Lapied, sur le bouquetin des Alpes et autres animaux de montagne. Une montagne et ses glaciers étincelants, des parois vertigineuses, des vallées suspendues majestueuses et tout là-haut un petit point avec deux gigantesques cornes. Bienvenue dans l'univers du bouquetin.

Tarifs : Entrée libre
Plus d'infos et réservations sur smlv.fr, rubrique Places de spectacles.



Entre-Pinces

Vendredi 27 novembre • 19 h

Dès 3 ans • 50 mn

Découvrez un spectacle de cirque et de musique avec la compagnie Solfasirc. En sortant de sa salle de bains, notre ami découvre ses invités déjà confortablement installés dans son salon. Vous, cher public !... Il se doit donc d'aller rapidement s'habiller en allant se servir directement sur le fil du séchoir, entre les pincettes à linge... D'une façon bien farfelue ! Un spectacle mêlant cirque, musique et jonglerie musicale pour le bonheur de nos petits et grands invités !

Tarifs : 4 €, 5 € et 8 €
Réservations sur smlv.fr, rubrique Places de spectacles.



Le Bleu des Arbres

Vendredi 11 décembre • 20 h

Dès 5 ans • 50 mn

(si le couvre-feu est prolongé - début de spectacle à 19 h)

La compagnie Girouette vous propose son spectacle alliant musique et ciné-spectacle. Le trio NOUK'S a sélectionné 5 courts-métrages d'animation en privilégiant leur diversité esthétique et leurs atmosphères drôles et sensibles. En jonglant entre leurs instruments, leur voix et les bruitages, ce trio nous emmène à la découverte de l'inattendu, du heureux hasard...

Tarifs : 4 €, 5 € et 8 €
Réservations sur smlv.fr, rubrique Places de spectacles.



Budget participatif : à vous de proposer !

Un nouvel engagement de campagne se réalise. Le budget participatif a été adopté en conseil municipal. Ce projet sera animé par Angèle Abbattista, 1ère conseillère déléguée à la Vie de la commune, à la Relation aux habitants et aux Événements. C'est un outil de progrès démocratique. Mais de quoi s'agit-il, plus précisément ?

Que se cache-t-il derrière ce terme de plus en plus utilisé de « budget participatif » ? Un concept à la mode ou un véritable outil citoyen ? Un dispositif de démocratie participative ajoutée au fonctionnement habituel de nos collectivités, c'est plus de créativité et plus de proximité, mais aussi plus d'implication et de solidarité.

Car la mise en place d'un budget participatif offre aux habitants d'une commune l'opportunité de l'initiative. Cela incite à se retrouver, à comprendre le fonctionnement de la vie locale et des processus de décision, à dialoguer et à débattre pour présenter sa vision de l'espace public, pour argumenter autour de besoins exprimés, d'améliorations à apporter.

Comment ça se passe ? Tout d'abord, qu'il soit un groupe de personnes (âgées de 15 ans

minimum), une association, des commerces ou entreprises, le porteur de projet devra être domicilié à Saint-Martin-le-Vinoux - des projets pourront aussi être présentés par des collectifs constitués au collège. Par ailleurs, le projet devra correspondre à certains critères comme :

10 000 €
C'est l'enveloppe annuelle allouée au budget participatif de Saint-Martin-le-Vinoux. *

être réalisé uniquement sur l'espace public de la commune et relever de ses compétences, satisfaire un besoin d'intérêt général, relever exclusivement de l'investissement (sans coûts induits pour le fonctionnement), ne pas comporter d'éléments de nature discriminatoire, politique... Dans tous les cas, il devra absolument contribuer à une amélioration à la fois du cadre de vie et du bien-vivre ensemble.

La date limite de dépôt est fixée au 21 février, alors : à vous de proposer !

COMMISSION SPÉCIALE !

La commission du budget participatif est présidée par Angèle Abbattista, première conseillère municipale déléguée à la vie de la commune, à la relation aux habitants et aux événements. Elle est composée de 3 élus - 2 de la majorité, 1 de la minorité - et de 4 habitants tirés au sort dans chacun des 4 bureaux de vote. Les membres de la commission, élus et habitants, sont renouvelés chaque année.

*A noter que Grenoble-Alpes Métropole dispose d'un budget participatif pour ses compétences propres à hauteur de 20 000€, pour lequel les Saint-Martiniens peuvent également déposer un dossier.



C'est un dispositif de démocratie locale qui permet aux Saint-Martiniens de proposer l'affectation d'une partie du budget d'investissement de la Ville à des projets citoyens et d'intérêt général. Ces projets, qui permettront les échanges entre les habitants, sont destinés à améliorer le cadre de vie et contribuer au bien-vivre ensemble.

en pratique

1

Un formulaire est disponible sur le site internet de la ville ou en format papier en mairie.

2

Le dossier peut être transmis par mail à mairie@smlv.fr ou déposé à l'Hôtel de ville, 40 avenue du Général Leclerc.

3

Les dépôts se font toute l'année et sont examinés, cette année 2021, en deux sessions : 21 février et 15 octobre.

TRAVAUX DU CLOCHER DE L'ÉGLISE DU VILLAGE

La commune a voté les travaux de rénovation de l'église du Village. Ces travaux, menés par MRB, entreprise de Saint-Martin-le-Vinoux sont maintenant terminés. Au mois de juillet, Sylvain Laval et Virginie Lopez ont fait une visite de chantier. La couverture et la zinguerie du clocher sont neuves, les ventelles et abat-sons ont été restaurés, les renforcements intérieurs des rosaces et de la structure porteuse des cloches ont été effectués. La croix sommitale a également été restaurée avec la dorure de ses sphères à la feuille d'or.



ENGAGEZ-VOUS AVEC FRANCE BÉNÉVOLAT

France Bénévolat, association créée en 2010 a pour vocation :

- la mise en relation de personnes à la recherche de missions bénévoles avec les structures associatives. En fonction de vos compétences et de vos souhaits, France Bénévolat vous aide à trouver une mission. L'objectif est de transformer votre désir d'engagement en expérience épanouissante pour vous et utile pour les associations.
- d'accompagner les associations dans la recherche de bénévoles, de les aider dans leur accueil et leur intégration au sein d'une équipe et dans la construction de leurs projets associatifs.
- de développer le partenariat avec les associations, les entreprises et les institutions, de façon à favoriser le partage des expériences, de mutualiser les ressources et de renforcer les synergies.

Le bénévolat est un geste simple ne nécessitant pas un savoir-faire particulier ou une disponibilité totale, donc pas de raison d'hésiter. Chacun peut s'engager à son niveau et avec ses moyens.

Pour trouver l'activité bénévole qui vous plaît ou les bénévoles dont vous avez besoin, contactez France Bénévolat Grenoble-Isère :
 - au 04 76 87 31 82,
 - par mail : grenoble-isere@francebenevolat.org,
 - sur le site : www.grenoble-isere.francebenevolat.org



COLLECTE DE JOUETS

Offrez un jouet pour Noël aux enfants dont les familles n'ont pas la possibilité de le faire...

Nous avons tous dans nos placards des jouets en bon état avec lesquels nos enfants ne jouent plus.

Une collecte pour le compte de l'association caritative Secours Populaire aura lieu dans chaque groupe scolaire.

- Ecoles Néron et Robert Badinter : le mardi 8 décembre de 17 h à 18 h
- Ecole Simone Veil : le mardi 8 décembre de 17 h 30 à 18 h 30

Le stand sera tenu par des élèves de CM2 dans le cadre de leur défi « Passeport citoyen ».

N'hésitez pas, soyez solidaires à Noël.

TENTATIVES D'ESCROQUERIES

FAUX RELEVEURS EAU POTABLE

La SPL Eaux de Grenoble-Alpes alerte sur le fait que des individus se font passer pour des releveurs Eau potable auprès d'usagers de plusieurs communes.

Ces individus opèrent principalement en duo (un homme et une femme) auprès de personnes âgées en produisant de fausses cartes de la SPL Eaux de Grenoble-Alpes. Leur discours consiste à demander le règlement en espèces ou par chèque de consommations d'eau en augmentation.

- Les agents de la SPL n'interviennent au domicile des usagers qu'avec leurs vêtements de travail floqués aux couleurs de la SPL ou de Grenoble-Alpes Métropole.
- Ils sont munis de leur carte professionnelle.
- Ni la Régie de l'eau potable, ni son opérateur, ne peuvent en aucun cas demander de somme d'argent aux usagers.

Contact et renseignements auprès de la SPL Eaux de Grenoble-Alpes au 04 76 86 20 70.



RANDONNER

AVEC L'AMICALE

SPORTS ET LOISIRS

La section sports de l'Amicale Sports et Loisirs vous propose tous les samedis matin et dans une ambiance conviviale, une ballade de proximité en terrain plat, accessible aux débutants ou personnes en situation de handicap et en santé fragile.

Rendez-vous à 10h, parking des Moais.

Contact et renseignements auprès de Gérard Savin au 06 07 81 67 73.

AIDE POUR L'EAU

Le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Martin-le-Vinoux accorde une aide à l'eau (sur la dernière facture de 2020) en fonction d'un barème qui tient compte des ressources, de la composition de la famille et de la consommation.

Les administrés sont priés de transmettre à la Mairie les copies de :

- > leur avis d'imposition (ou de non-imposition) 2020 sur revenus 2019 (avis pour chaque membre de la famille),
- > les factures d'eau 2020,
- > le justificatif de paiement de l'avant dernière facture (facture acquittée),
- > la notification des allocations familiales avec le montant perçu et le quotient CAF.

Plus d'infos auprès de la direction Solidarité et Affaires générales au 04 76 85 14 50.


MARCHÉS : DU NOUVEAU !

Vos marchés s'agrandissent encore !

Sur le point de vente du Village sera ponctuellement présent un nouvel exposant : il s'agit de la brasserie artisanale « La Bonne Fabrique ».

Sur le marché de l'Horloge : deux autres producteurs ont fait leur entrée. Il s'agit de M^{me} Helen Dard qui propose plats africains et fruits exotiques et de la rotiisserie « L'aile ou la cuisse » qui aiguillera vos papilles avec ses poulets fermiers, jambonneaux, pavés mignons de dinde, ribs de porc, plats cuisinés, etc.

Au Village et à l'Horloge : Massimilano Villa vous propose chaque semaine ses spécialités siciliennes ainsi que des plats faits maison.

 EN SAVOIR PLUS www.smlv.fr



Le port du masque est obligatoire sur les marchés.

VACANCES

DE LA TOUSSAINT :

DISPOSITIF

POUR VOS DÉCHETS

VÉGÉTAUX

Des bennes sont mises à votre disposition devant chaque cimetière et jusqu'au 15 novembre pour la collecte des déchets végétaux suite à l'entretien des pierres tombales.



COLLECTE DE TEXTILES

Du 1^{er} juin au 12 juillet, la Métropole a installé un conteneur de collecte des textiles sur le parking situé près des immeubles rue Rosa Lee Parks.

Sur ces 7 semaines, le conteneur installé a permis de collecter près de 1000 kg de textiles.

Bravo à tous les Saint-Martiniers !

Devant ce succès, la Métropole reconduit cette opération du **1^{er} novembre au 13 décembre**. Le conteneur sera installé au même endroit pendant toute la période.

Comment participer ?

- 1 • Triez les vêtements, linges de maison et chaussures dont vous voulez vous séparer, qu'ils soient usés, déformés, troués ou tout simplement démodés.
- 2 • Mettez-les dans un sac et fermez-le bien.
- 3 • Déposez le sac dans un des nombreux conteneurs éphémères à votre disposition.
- 4 • Pensez à bien vous laver les mains après avoir déposé vos sacs.

Retrouvez la carte de l'ensemble des points de collecte éphémères sur le site : grenoblealpesmetropole.fr

REEMPLACER VOTRE CHAUDIÈRE FIOUL

Pour lutter contre la pollution de l'air et aider à la transition énergétique, la Métropole, en partenariat avec GRDF et la région Auvergne Rhône-Alpes, a mis en place un nouveau dispositif : l'Aide zéro Fioul.

Cette aide vise à encourager les propriétaires de maison individuelle à remplacer leur chaudière fioul par une installation plus respectueuse de l'environnement, utilisant par exemple le gaz ou l'énergie solaire.

Deux possibilités s'offrent à vous :

- L'option chaudière au gaz très haute performance accompagnée d'un chauffe-eau solaire thermique pour une aide allant jusqu'à 9 770 €.
- L'option chaudière au gaz sans remplacement du chauffe-eau pour une aide allant jusqu'à 1 400 €.



C'est l'ALEC qui gère cette nouvelle aide. Pour vous faire accompagner et tester votre éligibilité, rendez-vous sur alec-grenoble.org, contactez le 04 76 14 00 10 ou envoyez un mail à aidezérofioul@alec-grenoble.org

HÉBERGEURS : N'OUBLIEZ PAS DE DÉCLARER VOTRE TAXE DE SÉJOUR

Le régime de taxation au réel, tel qu'il s'applique sur le territoire métropolitain, soumet à la taxe de séjour les personnes qui séjournent dans les hébergements marchands du territoire, et qui n'y possèdent pas de résidence pour laquelle elles sont redevables de la taxe d'habitation. La période de perception a été fixée du 1^{er} janvier au 31 décembre. Les périodes de déclaration et de versement de la taxe de séjour sont fixées au trimestre, avec un versement intervenant au plus tard 20 jours après la fin de chaque trimestre.

La taxe de séjour a été mise en place au 1^{er} juillet 2015 sur l'ensemble des 4-9 communes du territoire.

Afin d'optimiser la gestion de la taxe de séjour et de simplifier les démarches des hébergeurs, la métropole s'est dotée fin 2016 d'une plateforme de télé-déclaration. Pour y accéder, <https://taxedesejour-grenoble-metropole.fr/>

BROYEURS DE VÉGÉTAUX

Grenoble-Alpes Métropole propose aux communes membres un prêt de broyeurs à végétaux. Il s'agit d'un gros broyeur sur remorque et d'un petit broyeur électrique transportables dans un coffre de voiture.

Ce moyen a été mis en place afin de faciliter le réemploi des déchets verts chez les particuliers au lieu d'aller les déposer en déchèterie. Certaines conditions doivent être remplies afin de pouvoir emprunter un broyeur à végétaux.

Les personnes intéressées doivent prendre attache de la commune, soit en adressant un courriel à l'adresse mairie@smlv.fr, soit en prenant contact avec les services techniques par téléphone au 04 76 85 14 50.

Le broyeur est partagé avec les autres communes du secteur Nord-Ouest et est donc présent sur Saint-Martin-le-Vinoux toutes les 5 semaines, les prochaines étant :

- du 3 au 9 novembre,
- du 8 au 14 décembre.

LAND SHARE : POUR SE TENIR AU COURANT DES BATTUES DE CHASSE



Vous souhaitez connaître en temps et en heure les zones chassées en battue (chasse collective au grand gibier) sur le département ?

La Fédération des chasseurs de l'Isère et son réseau d'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée) ont créé Land Share, une application mobile gratuite qui renseigne les usagers de la nature de la proximité d'une battue (mode vibreur activé à 800 mètres de la zone). La carte est visible sur l'application.

Land Share intervient en complément de la signalétique « chasse en cours » et des règles de sécurité habituelles appliquées aux chasseurs. Elle va être testée sur tout le département cette saison 2020-2021. Pour l'instant, les chasseurs se forment à son utilisation et elle ne sera pas opérationnelle de partout. Elle remplace l'application mobile « Jour de chasse Isère ».

Sur la commune de Saint-Martin-le-Vinoux, l'ACCA l'utilise déjà et vous pourrez avoir accès aux informations sur les zones et durée des battues, en temps réel, sur tout le territoire communal.

DEUX LIVRES POUR DÉCOUVRIR NOTRE PATRIMOINE

La Casamaures d'Hier et d'Aujourd'hui a édité un livre retraçant les 30 ans du classement du monument historique. Intitulé La Dame de la Casamaures, il rapporte l'histoire de ce monument en péril restauré et embelli par la maîtresse des lieux depuis 1981, Christiane Guichard.

Pour vous en procurer un exemplaire, rendez-vous au tabac-presse du Centre commercial Bellecroix au 61 avenue Général Leclerc.



L'Association Nationale des Anciens Combattants et Amis de la Résistance (ANACR) a réalisé l'ouvrage « Résistance et mémoire des rues à Saint-Martin-le-Vinoux » pour entretenir le devoir de mémoire. Il retrace l'histoire des résistants Saint-Martiniers qui se sont engagés pour que la France recouvre sa liberté et pour construire un avenir meilleur.



Pour l'acquérir, contactez Jacques Rolland par mail à rolland.jacques@wanadoo.fr ou par téléphone au 06 43 75 02 04.

« LA COCCINELLE » VOUS ACCUEILLE

Le Lieu d'Accueil Enfant-Parent « La Coccinelle » vous accueille tous les lundis après-midi entre 14 h et 17 h, au 2835 rue du Petit Lac, dans le même bâtiment que le RAM.

C'est un lieu de rencontre convivial pour tous les enfants, de la naissance à 4 ans et accompagné d'un parent, grand parent, oncle ou tante, gratuit et sans inscription préalable.

Les adultes portent un masque et du gel hydro alcoolique est mis à disposition pour vous accueillir en toute sécurité.

Quand il fait beau, nous pouvons profiter d'un agréable jardin, alors n'hésitez pas à venir rencontrer les deux professionnelles qui vous attendent chaque lundi.

Pour plus de renseignements, contactez Florence Moreau au 04 76 46 20 02.



SURICATE : TOUS SENTINELLE DES SPORTS DE NATURE

La Métropole gère plus de 865 km de sentiers de randonnées. Suricate, site gouvernemental, permet de signaler les problèmes que vous rencontrez lors de vos loisirs et activités sportives de nature.

Comment ça marche ?

Vous repérez une erreur de balisage, un panneau défectueux ou un besoin de sécurisation ; vous rencontrez un problème avec un propriétaire : remplissez le formulaire à l'adresse <https://sentinelles.sports-denature.fr/>

Cela permettra un relais à la Métropole qui pourra planifier une intervention rapide et efficace. Vous serez ensuite tenu informé des suites données à votre signalement.

 CIRQUE & MUSIQUE

27 NOV 19h

Entre Pincés

COMPAGNIE SOLFASIRC



Licence d'entrepreneur de spectacle : 11 - 1116668 / 12 - 1115990 / 13 - 1115991

Maison des Moais

 **Dès 3 ans**
50 mn
4 € • 5 € • 8 €

RÉSERVATION FORTEMENT CONSEILLÉE

www.smlv.fr



L'AGENDA

Du 1er novembre au 13 décembre

- Collecte de textiles
- > Parking en face de la rue de la Balme

Vendredi 6 novembre

- Théâtre d'improvisation
- > 19h - Maison des Moais
(Réservations sur improvisation.fr)
ou au 04 76 27 07 48

Samedi 14 novembre

- Cinéma de montagne
- > 16h - Maison des Moais

Vendredi 20 novembre

- Théâtre d'improvisation
- > 19h - Maison des Moais
(Réservations sur improvisation.fr)
ou au 04 76 27 07 48

Vendredi 27 novembre

- Cirque et Musique « Entre-Pincés »
- > 19h - Maison des Moais

Samedi 5 décembre

- Remise des colis aux anciens
- > 9h à 11h 30 - Maison des Moais

Lundi 7 décembre

- Conseil municipal
- > 19h - Hôtel de Ville

Mardi 8 décembre

- Collecte de jouets
- > de 17h à 18h : écoles du Néron et Robert Badinter
- > de 17h30 à 18h30 : école Simone Veil

Vendredi 11 décembre

- Ciné-spectacle « Le Bleu des Arbres »
- > 20h - Maison des Moais

Attention, événements susceptibles d'être modifiés en raison de la pandémie de COVID-19.
Renseignements sur smlv.fr



PHARMACIES DE GARDE

7, 8 et 11 novembre

La Monta - 04 76 75 60 69
Place Pompée à Saint-Égrève

14 et 15 novembre

Le Fontanil - 04 76 75 51 48
I, allée Ch. Baudelaire au Fontanil-Cornillon

21 et 22 novembre

Prédieu - 04 76 75 31 67
48D, route de Grenoble à Saint-Égrève

28 et 29 novembre

Barnave - 04 76 75 43 42
Domaine Barnave à Saint-Égrève

5 et 6 décembre

La Pinéa - 04 76 75 43 33
Centre Cial « La Pinéa » à Saint-Égrève



 www.smlv.fr

Toutes vos démarches en ligne !



Horaires d'ouverture de la mairie :

du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h



Téléphone : 04 76 85 14 50



Courriel : mairie@smlv.fr